

N° 02  
08 septembre 2017

*Présent(e)(s)* Alain Martin, Président  
Patrick Martel, Vice-Président Délégué  
Georges Le Glédic, Vice-Président

*Par mail* Jérôme Peslier, Trésorier  
Daniel Moulet, Secrétaire Général  
Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint

*Assiste(nt)* Clément Anex, Directeur

Les suivantes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission compétente de la L.F.P.L dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision.

## 1. Homologation

Le Bureau valide la composition des groupes proposée par la Commission de Gestion des Compétitions de Seniors masculins D5, Foot Entreprise D1 à D3, Loisirs Lundi et Vendredi ainsi que les modifications Féminines D2 et Jeunes masculins U14 D1 – U15 D4 et D5 – U18 D4 et D3.

Le Bureau homologue les calendriers Foot Entreprise, Loisirs, U13.  
Les dates des finalités seront fixées lors du prochain Comité de Direction du 18 septembre 2017.

Le Président,  
Alain Martin

Le Secrétaire,  
Daniel Moulet

